



Casier judiciaire vierge ou pas

Par **lalali34**, le **28/03/2013** à **17:35**

bonjour

Nous venons de créer un SCI, dont mon fils serait le gérant,

Mais pour cela il doit avoir un casier judiciaire vierge

Malheureusement quand il avait 18 ans il a fait une bêtise

il a été condamné par défaut car il ne s'est pas présenté au tribunal il a pris 3 mois de prison ferme.

Nous avons fait une demande de casier judiciaire à Nantes

est-ce que cela va être noté dedans?

il a 26 ans merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **28/03/2013** à **17:45**

bjr,

la condamnation de votre fils doit être inscrite sur son casier judiciaire.

mais il se peut que cela ne figure sur l'extrait que vous avez demandé car seules les condamnations à plus de 2 ans de prison ferme figurent sur le bulletin n° 3.

cdt

Par **lalali34**, le **28/03/2013** à **17:58**

je vous remercie de votre réponse rapide, vous m'avez soulagée.

En plus il n'a pas fait de prison il avait un bracelet

électronique.
encore une fois merci